

Bulletin d'infos

Octobre
2019



GDS
Cher
Loir-et-Cher

GDS du Cher

216, rue Louis Mallet
18000 BOURGES
02 48 50 87 90
gds18@gds18.fr

GDS du Loir-et-Cher

18-20 rue Paul Berthereau
41000 BLOIS
02 54 57 21 88
gds41@reseaugds.com

Gestion du parasitisme en élevage

Les parasites internes peuvent entraîner des dommages digestifs, des retards de croissance, des baisses d'immunité ou encore des problèmes de reproduction. La gestion raisonnée du parasitisme en élevage un point important, afin d'éviter toute mise en place d'une résistance aux traitements.

Le raisonnement doit prendre en compte la destination des animaux, la période de mise bas et aussi les plannings de rotation des pâtures.



Traitement raisonné, la clé de la réussite

L'automne arrive et les animaux s'apprêtent à rentrer en bâtiment, c'est la période idéale pour faire un bilan et envisager un traitement antiparasitaire, si nécessaire !

Avant de mettre en place un traitement, il est indispensable de **connaître les parasites présents sur l'élevage**.

Pour cela, il y a plusieurs méthodes de diagnostic :

- le dosage pepsinogène : dépistage sur le sang pour détecter

la présence de strongles digestifs

- la sérologie : dépistage sur le sang pour rechercher la présence de grande douve

- la coprologie : prélèvements de fécès.

Les deux analyses sur le sang (dosages pepsinogènes et sérologies) sont surtout conseillées à la rentrée en bâtiment.

Pour une meilleure efficacité du traitement, il faut aussi **prendre en compte le développement de**

l'immunité naturelle.

Les bovins adultes sont immunisés contre les strongles digestifs s'ils ont été en contact avec le parasite sur leurs deux premières années de pâture (contact cumulé de 8 mois, et ré-infestation régulière pour l'entretien).

Par contre, les animaux ne s'immunisent pas contre la douve et les paramphistomes.

Les petits ruminants, quant à eux, ne développent pas d'immunité vis à vis des parasites internes.

Les différents parasites en élevage

PARASITES	LOCALISATION	ELEMENT INFECTANT	ENVIRONNEMENT
Strongles gastro-intestinaux			Au pied de l'herbe, sur toute la surface de prairie pâturée
Ostertagia	Caillette	L3 (Larve)	
Coopéria	Intestin grêle	L3	
Nématodirus		L3	
Strongles pulmonaires (Dictyocaulus)	Poumons	L3	
Grande Douve	Foie	Métacercaires (Larve)	Au pied de l'herbe, dans les zones humides, inondables, au bord des ruisseaux. (hôte intermédiaire : limnée)
Paramphistomes	Rumen	Métacercaires	
Coccidies	Intestin grêle	Ookystes (œufs)	Milieu extérieur, bâtiment, litière
Petite Douve	Foie	Métacercaires (Larve)	Ingestion de fourmis infectées (hôtes intermédiaires : limnée et fourmi)

Dépister pour mieux gérer le risque parasitaire !

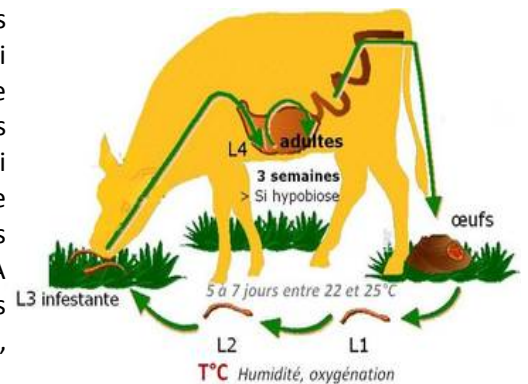
A tout moment, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire ou GDS pour effectuer un diagnostic.

Il peut être réalisé tout au long de la saison de pâturage, de la mise à l'herbe à la rentrée en bâtiment.

Le GDS peut prendre en charge une partie des analyses pour les éleveurs adhérents.

Focus sur les strongles gastro-intestinaux

Les strongles digestifs présentent tous le même cycle : à la mise à l'herbe, les bovins s'infestent avec les larves L3 qui ont survécu à l'hiver. Ces larves se développent dans le système digestif. Les femelles adultes pondent des œufs qui sont expulsés avec les bouses. Dans le milieu extérieur, ces œufs éclosent et les larves évoluent jusqu'au stade L3. A l'automne, le cycle se stoppe : les larves L4 entrent en vie ralentie dans la caillette, jusqu'au retour du printemps.



Les bovins les plus à risque sont les jeunes en 1^{ère} et surtout 2^{ème} année de pâture. Une attention particulière doit être apportée aux pâturages.

Hauteur d'herbe :

Eviter les pâturages ras, les larves se concentrent sur les 5 premiers cm de l'herbe.

Pâturage tournant :

En allongeant les cycles larvaires, la pression parasitaire deviendra importante plus tard dans la saison qu'avec un pâturage continu.

Densité animale :

Une pâture peu encombrée limite la pression parasitaire.

Utilisation

précédente du

pâturage :

Eviter de faire pâturer les animaux juste sevrés après des animaux non immunisés (moins de 2 ans de pâture).

Fauches :

Si la parcelle a été fauchée, elle peut être considérée comme saine.

Attention à la météo :

En cas de sécheresse, la pression diminue mais le retour des pluies provoque une migration massive des larves restées dans les bouses.